

BROCHURE D'INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

IFAS 2025



pour les IFAS (Instituts de Formation d'Aides-Soignants)
du CHU de Limoges, du CH de Saint-Junien, du CH de Saint-Yrieix-la-Perche



CENTRE HOSPITALIER
Roland Mazoin
SAINT-JUNIEN



SAINT-YRIEIX



CHU
Centre hospitalier universitaire
Limoges

INFORMATIONS RELATIVES AUX MODALITES DE SELECTION

La sélection est commune à 4 Instituts de Formation d'Aides-Soignants du département :

- L'I.F.A.S. du C.H.U. de LIMOGES;
- L'I.F.A.S. du DORAT (Antenne du CHU de LIMOGES située au DORAT);
- L'I.F.A.S. du C.H. de SAINT-JUNIEN;
- L'I.F.A.S. du C.H. de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Un seul dossier d'inscription par candidat doit être complété. Il a valeur de candidature pour les 4 sites de formation A.S. mentionnés ci-dessus.

ATTENTION, il n'existe qu'une seule modalité de sélection quel que soit votre parcours.

Il est impératif de prendre le temps de lire cette brochure avant de valider votre inscription !

Remarque : Cette sélection ne concerne ni les candidats en parcours V.A.E., ni les élèves en situation de poursuite de formation ou de complément de formation (redoublement). Pour toute information à ce sujet, le candidat doit directement s'adresser à l'I.F.A.S. de son choix.

Les entretiens se déroulent uniquement en présentiel sur site (pas de délocalisation, pas de visioconférence)

Pour les personnes atteintes d'un handicap, la possibilité d'accès à la formation est étudiée suite à un entretien avec la (le) Responsable de l'institut de formation concerné dont les coordonnées sont les suivantes :

I.F.A.S. de LIMOGES Correspondance postale : I.F.A.S. du C.H.U. de Limoges 2 avenue Martin LUTHER KING 87042 LIMOGES Site de LIMOGES : 05 55 08 70 69 ou Site du DORAT : 05 55 08 70 07	I.F.A.S. de SAINT-JUNIEN Centre Hospitalier R. MAZOIN Rue Chateaubriand 87200 SAINT-JUNIEN 05 55 43 54 55	I.F.A.S. de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE Centre Hospitalier J. BOUTARD 60 Place de la Nation 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE 05 55 75 75 82
--	--	---

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

La sélection s'effectue sur la base d'un dossier et **d'un entretien individuel** de 15 à 20 minutes destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

La note obtenue lors de la sélection détermine votre rang et par conséquent votre Institut d'affectation selon l'ordre des choix des Instituts renseignés lors de votre inscription en ligne.

N.B. : Concernant l'affichage des résultats :

- Liste Principale = admission directe
- Liste complémentaire = en attente

Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.

Les pièces constitutives du dossier sont listées à la page de la brochure intitulée
« CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION »

conformément à l'Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Pour la sélection 2025, le nombre de places ouvertes aux candidats est fixé à **177**, hors places des agents des services hospitaliers bénéficiant des mesures dérogatoires de sélection :

- **101 places** pour l'I.F.A.S. du C.H.U. de LIMOGES (82 places pour le site de LIMOGES et 19 places pour le site du DORAT) ;
- **44 places** pour l'I.F.A.S. du C.H. de SAINT-JUNIEN ;
- **32 places** pour l'I.F.A.S. du C.H. de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

INSCRIPTION A LA SELECTION

Date d'ouverture des inscriptions en ligne : **le 24 février 2025**

Lien pour s'inscrire :

<http://www.chu-limoges.fr/l-institut-de-formation-d-aides-soignants-ifas.html>

LES FRAIS D'INSCRIPTION A LA SELECTION SONT GRATUITS.

Pour information les candidats retenus à l'issue de la sélection devront s'acquitter obligatoirement d'une somme de 100 € de frais de dossier.

Merci de ne pas envoyer de chèque avant la rentrée. Les modalités du règlement des 100 € seront communiquées lors de l'entrée en formation.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 10 juin 2025

Attention : pour suivre la formation, il est impératif d'avoir réalisé 2 injections du vaccin contre l'Hépatite B avant le jour de la rentrée, fixée le jeudi 28 août 2025.

Aide pour le choix du parcours lors de l'inscription numérique :

-pour un parcours complet : vous devez choisir la mention « **Droit commun** » lors de votre inscription en ligne si vous êtes un candidat n'ayant pas de diplôme donnant droit à ce jour à des dispenses de formation. Vous bénéficierez alors d'un parcours complet.

-pour un parcours partiel : vous devez choisir ce parcours si vous avez un diplôme donnant droit à une dispense de formation listée ci-dessous :

- Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (A.S.S.P.)
- Baccalauréat Professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires (S.A.P.A.T.)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (D.E.A.P.)
- Titre Professionnel d'Assistant de Vie Aux Familles (A.D.V.F.)
- Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social (A.S.M.S.)
- Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (D.E.A.E.S.)
- Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale (A.R.M.)
- Diplôme d'Etat d'Ambulancier (D.E.A.)

RETOUR DES DOSSIERS

Les dossiers d'inscription complets sont à envoyer uniquement par courrier postal
jusqu'au mardi 10 juin 2025 (8 heures)

cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

I.F.A.S. du C.H.U. LIMOGES
2 Avenue Martin LUTHER KING
87042 LIMOGES

Seuls les dossiers complets ayant été envoyés dans les délais
seront pris en compte pour la sélection.

Un dossier incomplet ne sera pas examiné par le jury.

Vous avez la possibilité d'envoyer votre dossier dès qu'il est complet
à partir du 24 février 2025
sans attendre le dernier jour de clôture des inscriptions.

À la réception de votre dossier complet d'inscription par voie postale,
vous recevrez la confirmation de la prise en compte de votre inscription
par un mail, sur la messagerie que vous avez renseignée lors de votre
préinscription.

(Attention, il se peut que ce mail soit stocké dans vos courriers indésirables.)

**Votre convocation pour l'entretien de sélection vous sera envoyée
numériquement sur l'adresse mail renseignée lors de votre inscription.**

Aucune indication concernant la complétude du dossier envoyé
ne sera communiquée par téléphone.

Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture du 10 juin 2025.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Liste des pièces à fournir et à envoyer par voie postale :

- 1-) La fiche d'engagement du candidat datée et signée (disponible et reçue après votre inscription en ligne) ;
 - 2-) La fiche d'inscription complétée que vous aurez imprimée et signée (disponible et reçue après votre inscription en ligne) ;
 - 3-) Une photo d'identité **récente, aux normes, collée** sur la fiche d'inscription à l'emplacement indiqué ;
 - 4-) Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité **en cours de validité** : carte d'identité, passeport, titre de séjour ou carte de séjour ou carte de résident valides à l'entrée en formation.
- NB : si la pièce d'identité n'est plus valide au moment de l'inscription, il faut impérativement faire une demande de renouvellement et fournir OBLIGATOIREMENT la copie de la demande de renouvellement ;***
- 5-) Une lettre de motivation manuscrite ;
 - 6-) Un curriculum vitae ;
 - 7-) Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document n'excède pas deux pages ;**
 - 8-) Selon la situation du candidat, **la copie des originaux** de ses diplômes ou titres traduits en français ;
 - 9-) Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
 - 10-) Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
 - 11-) **Pour les ressortissants étrangers hors union européenne, un titre de séjour valide à l'entrée en formation.** Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral, ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, au regard notamment de leur parcours scolaire, de leurs diplômes et titres ou de leurs parcours professionnels, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égale ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral ;
 - 12-) Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

**Merci d'envoyer votre dossier dans une enveloppe au format A4 sans plier ni
agrafer vos documents.**

CALENDRIER DES MODALITES D'ADMISSION

Clôture des inscriptions : **mardi 10 juin 2025**

Sélection des dossiers et entretiens : **du 14 au 15 avril 2025 et du 16 au 20 juin 2025**

Les résultats seront consultables en ligne sur le site du CHU dans la rubrique « Actualités » à partir du **lundi 07 juillet 2025** à 14 heures et par voie d'affichage dans les Instituts.

Vos résultats vous seront envoyés par mail à l'adresse renseignée lors de votre inscription.

Vous devrez confirmer votre inscription avant le mercredi 16 juillet 2025.

Au-delà de cette date, vous serez considéré comme ayant renoncé à votre place.

Il est inutile d'appeler le secrétariat, aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

La rentrée en formation est prévue le jeudi 28 août 2025.

RENSEIGNEMENTS

**La gestion administrative des modalités de sélection
est assurée par l'I.F.A.S. du C.H.U. de LIMOGES**

Pour tout renseignement concernant cette sélection, vous devez donc contacter
l'I.F.A.S. du C.H.U. de LIMOGES dont les coordonnées sont :

I.F.A.S. de LIMOGES

Tél. : 05 55 08 70 69 ou 05 55 08 70 07

Pour tous renseignements complémentaires concernant la formation, vous pouvez
vous rapprocher de l'institut de votre choix :

I.F.A.S. de LIMOGES Correspondance postale : I.F.A.S. du C.H.U. de Limoges 2 avenue Martin LUTHER KING 87042 LIMOGES Site de LIMOGES : 05 55 08 70 69 ou Site du DORAT : 05 55 08 70 07	I.F.A.S. de SAINT-JUNIEN Centre Hospitalier R. MAZOIN Rue Chateaubriand 87200 SAINT-JUNIEN 05 55 43 54 55	I.F.A.S. de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE Centre Hospitalier J. BOUTARD 60 Place de la Nation 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE 05 55 75 75 82
--	--	---

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

La Région Nouvelle-Aquitaine est très impliquée dans la formation Aide-Soignante. Elle prend en charge la
totalité du coût de la formation si vous êtes demandeur d'emploi ou en poursuite de scolarité.

REMUNERATION PENDANT LA FORMATION

Vous devez impérativement vous renseigner pour savoir quelle sera votre rémunération mensuelle durant la
formation pour ne pas vous mettre en difficulté.